

Les observateurs du Commonwealth et de l'ONU avaient estimé que les élections nationales tenues aux Fidji au début de septembre 2001 ont été libres et honnêtes. Lors d'une réunion tenue en décembre 2001 à Londres, le Groupe d'action ministériel du Commonwealth a décidé de lever la suspension des Fidji des conseils du Commonwealth, compte tenu des efforts déployés par ce pays pour restaurer la démocratie. Cependant, le groupe a décidé de maintenir le pays à son ordre du jour et de surveiller la situation de près, étant donné qu'un litige, actuellement devant les tribunaux, risque de remettre en question la constitutionnalité du gouvernement. Le 27 septembre 2003, le Groupe a accueilli favorablement l'engagement du gouvernement des Fidji à se conformer à la décision de la cour suprême relativement au litige et a exprimé son souhait qu'une entente soit conclue entre les parties conformément à la décision de la cour.

Îles Salomon : Une délégation du Groupe d'action ministériel du Commonwealth s'est rendue aux Îles Salomon en juin 2000 pour rencontrer le gouvernement et les principaux combattants, afin d'éviter le renversement du gouvernement démocratiquement élu. En octobre 2000, un accord de paix a été signé sous les auspices du gouvernement australien. Un groupe d'observateurs du Commonwealth a estimé que les élections organisées en décembre 2001 avaient été libres et honnêtes. Le Groupe d'action ministériel a cependant décidé de maintenir le pays à son ordre du jour afin d'aider davantage le gouvernement à promouvoir une saine gestion, la paix, la stabilité et le développement économique.

À sa réunion du 27 septembre 2003, le Groupe d'action ministériel s'est félicité du succès de la mission d'aide régionale aux Îles Salomon, menée par l'Australie, en rétablissant l'ordre public dans le pays. Il a cependant reconnu qu'il restait encore beaucoup à faire au chapitre de la reconstruction nationale. Étant donné que les Îles Salomon ne transgressaient pas gravement ou continuellement les principes du Commonwealth adoptés à Harare, le Groupe a convenu qu'elles ne devaient pas demeurer à l'ordre du jour. Mais il a demandé que le secrétaire général continue de surveiller la situation et qu'il lui fasse rapport.

Pakistan : Le ministre canadien des Affaires étrangères a dirigé une mission du Groupe d'action ministériel du Commonwealth au Pakistan en 1999 à la suite d'un coup d'État militaire. Dans l'attente d'un retour à la démocratie, le Pakistan a été exclu temporairement des conseils du Commonwealth, ce qui l'a empêché de participer aux réunions de haut niveau de l'organisation. Le Groupe d'action a accueilli favorablement l'engagement du président du Pakistan à tenir des élections démocratiques, au plus tard en octobre 2002, conformément au plan qu'il s'est fixé pour restaurer la démocratie. Les ministres des affaires étrangères du Commonwealth ont également accepté que le secrétaire général joue un rôle de surveillance, notamment en déployant des observateurs du Commonwealth aux élections provinciales et nationales et en fournissant de l'aide technique à cette fin. Un représentant canadien a fait partie du groupe d'observation.